N°10- 2021

12/03/2021

CULTURE viande

FLASH

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DES VIANDES

MARCHÉ DES VIANDES PORCINES EN EUROPE : OFFRE EN RECUL ET FORTE DEMANDE DE L'ASIE

C'est encore **l'Allemagne** qui bouscule le marché européen du porc avec une nouvelle hausse de +10 cts pour la semaine à venir, soit +31cts sur 4 semaines. Après **Hong Kong, Singapour** et la **Thaïlande**, c'est désormais le **Vietnam** qui ouvre ses frontières aux viandes porcines allemandes, suite à un accord de régionalisation portant sur la FPA. Dans le même temps, l'offre porcine allemande s'amenuise et la demande intérieure progresse. Pour les autres pays de l'Union européenne, c'est la demande **asiatique** plus que la demande intérieure qui permet la progression des cours en production. **L'Espagne,** qui a affiché une hausse de 6 cts cette semaine, développe encore ses exportations vers la **Chine** et ne semble être limitée que par ses capacités de congélation. La **Belgique,** toujours absente du marché chinois, marque aussi une hausse mais demeure la lanterne rouge du marché européen. La **France** continue sa progression des cours en production, mais rencontre de vraies difficultés de logistique vers les **pays d'Asie**. La hausse affichée jeudi par le Marché du Porc Breton (+5 cts) confirme que le signal allemand sera suivi en Europe.

BREXIT : REPORT DES CONTRÔLES SANITAIRES

Les autorités britanniques ont annoncé jeudi le report de l'introduction des processus de contrôles Sanitaires et PhytoSanitaires (SPS) aux frontières en Grande-Bretagne, donnant ainsi aux entreprises six mois supplémentaires pour se préparer. Le nouveau calendrier relatif aux exigences SPS britanniques et leurs dispositifs de contrôles sont : **1. Animaux et produits animaux.** Les exigences de **pré-notification** pour les denrées alimentaires d'origine animale (DAOA) et certains sous-produits animaux ne seront pas requises avant le **1er octobre 2021**. En parallèle, les exigences relatives aux **certificats sanitaires** d'exportation pour les DAOA et certains sous-produits animaux entreront en vigueur à la même date *(1er octobre 2021 au lieu du 1er avril 2021 pour les DAOA et le 1er juillet 2021 pour les sous-produits animaux)*. Les contrôles physiques SPS pour les DAOA et certains sous-produits animaux ne seront pas exigés avant le 1er janvier 2022 ; à cette date, ils auront lieu aux postes de contrôle frontaliers britanniques. Les contrôles physiques SPS pour les animaux vivants auront lieu aux postes de contrôles frontaliers britanniques à compter de mars 2022. **2. Les exigences SPS britanniques applicables depuis le 1er janvier 2021 sont maintenues** pour les animaux et produits animaux dits à haut risque (animaux vivants, produits germinaux, DAOA sujettes à mesures de sauvegarde), ainsi que pour les végétaux et produits végétaux dits hautement prioritaires. Par conséquent, l'instruction et la délivrance de certificat (phyto)sanitaire pour ces produits restent d'actualité. ***Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'annonce officielle des autorités britanniques en cliquant sur ce lien.***

AIDE DE 60 M€ AUX ÉLEVEURS : LES DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE BOVINE RESTENT À RÉGLER

A l'occasion d'un déplacement dans la Creuse ce samedi 6 mars, à la rencontre des éleveurs de bovins de race à viande, le Premier ministre a annoncé une aide aux éleveurs pouvant aller jusqu'à 60 millions d'euros. Les plus en difficultés d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui ont dégagé un revenu inférieur à 11 000 € en 2020 et ont subi des pertes importantes, percevront ces aides avant l'été. Monsieur Castex a souligné que cette aide exceptionnelle était adossée à l'évolution de la filière (qualité, sécurisation de débouchés, contractualisation et adaptation au changement climatique) : *« Cette aide doit en effet permettre à la filière, comme elle s'y est engagée au travers de son plan de filière et par la signature de la feuille de route de Lézoux en novembre dernier, d'intensifier la structuration qu'elle conduit et aux éleveurs de s'emparer des outils à leur disposition, notamment dans le cadre du plan France Relance »* indique le communiqué de Presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, diffusé ce 6 mars. Pour Culture Viande, la crise sanitaire frappe l'économie d'une filière viande en crise structurelle depuis plusieurs années. Alors que le revenu courant des exploitants de la filière bovine allaitante a chuté de 20% par rapport à 2019, c'est la pérennité de toute une filière qui est en jeu.

ESB : LA FRANCE VA DÉPOSER UNE DEMANDE DE STATUT « À RISQUE NÉGLIGEABLE » AUPRÈS DE L'OIE

Au cours de la dernière réunion du Groupe Technique « Coproduits animaux » de FranceAgriMer, la DGAL a fait un point sur la règlementation relative à la lutte contre l'ESB : - cet été, la France déposera, auprès de l'OIE, une demande d'obtention du statut *à risque négligeable* vis-à-vis de l'ESB. Il devrait lui être accordé en mai 2022 ; - en même temps devront être adoptées les nouvelles règles de classement d'un pays vis-à-vis de l'OIE visant à ne plus rétrograder systématiquement un pays vers un statut *à risque contrôlé*, dès qu'un cas ESB est découvert. Une étude complémentaire portant sur le risque de recyclage de l'ESB dans la population bovine, sera préalablement conduite ; - le projet de règlement assouplissant le feed-ban, prévoyant d'autoriser en alimentation animale, la gélatine de ruminant, les farines d'insecte, les PAT de porc et de volaille en croisant les espèces devrait être soumis au vote des Etats-Membres en avril. Pour fonder son opinion, la France attend les avis de l'ANSES qui ne sont pas encore publiés. Pour éviter de s'abstenir, elle souhaite demander à repousser le vote de quelques mois.

LE BCG INVITE À LA RÉDUCTION DU CHEPTEL BOVIN POUR RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE

Le Ministère de l'écologie a demandé au Boston Consulting Group (BCG) d'évaluer si les mesures prises par le gouvernement depuis 2017 permettront d'atteindre l'objectif de réduction des GES de 40% d'ici 2030. L'étude s'est concentrée sur 9 thèmes couvrant 80% des émissions. L'élevage est l'un d'eux. L'objectif qui est fixé à ce secteur est de réduire ses émissions de 12 %, afin de passer de 41 millions de teq CO2 en 2018 à 35 Mt en 2030. L'élevage bovin correspond à 80% de ces émissions. L'objectif est jugé atteignable à deux conditions : - réduire le cheptel ; le BCG, appelle à cet effet à soutenir la végétalisation des repas pour changer les habitudes de consommation ; - réduire les « émissions de GES par tête » en modifiant les pratiques d'élevage. À ce titre, les orientations de la nouvelle PAC seront déterminantes. Célene, la cellule environnement de Culture Viande, appelle la filière à déployer le programme « Life beef carbon » qui vise l'amélioration de ce ratio. À défaut, la réduction du cheptel resterait le seul levier de réduction des GES de l'élevage de ruminants.

MÉTIERS : LE PROFESSIONNALISME À L'HONNEUR, AVEC LE CHALLENGE VIANDE (FCD)

Les résultats du *Challenge Viande 2020* viennent d'être publiés. Organisé par la FCD en collaboration avec Interbev, il vise à promouvoir l'expertise, la passion et les compétences des professionnels de la filière pour fournir des produits de qualité et proposer une diversité de produits aux consommateurs dans les rayons boucherie traditionnelle. Le concours récompense les spécialistes de la vente au détail de viande qui ont obtenu les meilleures notes de leur catégorie et de leur région *(Photo : l'équipe de Carrefour Caudéran Ferry).* Les Comités régionaux de l'interprofession ont participé à l'évaluation dans le cadre d'une visite des points de vente qui a permis de constater l'excellence et le professionnalisme des équipes de la GMS. Les candidats sont évalués sur plusieurs critères tels que l'attractivité du rayon, la qualité et la fraicheur des produits, la valorisation des produits français, locaux. Plan de filière oblige, la valorisation du Label Rouge est au cœur de cette édition, aux côtés des autres démarches de valorisation spécifiques.

PRUDENCE VIS-À-VIS DES SUBSTITUTS VÉGÉTAUX (60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS)

Le magazine *60 millions de consommateurs** invite à la prudence quant à la promesse nutritionnelle des produits végétaux imitant la viande, en particulier pour la consommation du soja (contenant de l'Isoflavone) pour les jeunes enfants, les femmes enceintes, ainsi que les femmes ayant eu un cancer du sein : « *Ces simili-carnés n'ont de la viande que l'apparence* ». L'analyse de 16 produits révèle qu'ils contiennent peu de minéraux clefs (Fer, Zinc) que l'on trouve dans la viande, ou des teneurs en gras, sucre et sel parfois élevées. Malgré de bons résultats au *Nutriscore*, 8 produits sur 10 contiennent au moins un additif, des texturants (64%), des arômes (23%), des colorants (3%). « *Des additifs, auxquels il faut ajouter d'autres marqueurs d'ultra-transformation, tels que des protéines isolées ou hydrolysées, des huiles raffinées ou de l'amidon de maïs* ». Les produits veggies sont particulièrement concernés. Une synthèse déjà mise en évidence par Culture Viande qui revendique l'absence d'équivalence entre ces produits végétaux riches en protéines et la viande. ***(*) Numéro spécial « La santé dans l'assiette » Mars-Avril 2021.***

LABEL ROUGE : « TOUS CONCERNÉS, TOUS GAGNANTS »

Les 3 spots de la campagne publicitaire des Viandes de Bœuf Label Rouge (22 fév. au 18 mars) en radio s'accompagne d'une campagne digitale avec 5 films : « Le plaisir de manger mieux, avec Emmanuelle Jary ». Un volet est également déployé en presse professionnelle pour adresser un message d'engagement à l'ensemble des maillons de la filière : *« Tous concernés, tous gagnants ».* Un dossier est adressé aux GMS et bouchers artisans, à l'appui de la mobilisation des Comités Régionaux lancés dans un plan d'actions pour former et animer les magasins engagés.